

<b>ANNEXE FINANCIERE</b>
--------------------------

**A – COTISATIONS DES CLUBS****- Championnats Seniors Libres**

Championnats Nationaux .....	700.00 €
Régional 1 .....	660.00 €
Régional 2 .....	640.00 €
Régional 3 .....	544.00 €
Départemental 1 .....	370.00 €
Départemental 2 .....	339.00 €
Départemental 3 .....	288.00 €
Autres divisions .....	226.00 €

**- Championnats Football d'Entreprise et Critérium****Football d'Entreprise et Critérium du Samedi Après-midi :**

Régional 1 Elite .....	500.00 €
Régional 1 .....	350.00 €
Régional 2 .....	260.00 €
Régional 3 .....	230.00 €

<b>Football d'Entreprise du Samedi Matin .....</b>	<b>160.00 €</b>
--	-----------------

**- Championnats Futsal Masculin**

Championnats Nationaux .....	350.00 €
Championnats Régionaux :	
Régional 1 .....	260.00 €
Régional 2 .....	240.00 €
Régional 3 .....	220.00 €
Championnats Départementaux .....	183.00 €

**- Championnats Féminins à 11**

Championnats Nationaux .....	300.00 €
Régional 1 F .....	200.00 €
Régional 2 F .....	180.00 €
Régional 3 F .....	171.00 €
Départemental 1 F .....	171.00 €

**- Autres épreuves**

Championnat du Dimanche Matin.....	279.00 €
Championnat des Anciens .....	288.00 €
Championnat Futsal Féminin .....	100.00 €
Autres Championnats .....	171.00 €
Football Loisir .....	133.00 €
Football Loisir à 7 .....	50.00 €

<b>- Cotisation à la Commission de Solidarité .....</b>	<b>15.00 €</b>
---	----------------

**B – ENGAGEMENTS DES EQUIPES**

- Prix uniforme .....	15.20 €
- Football à 7 .....	7.10 €
- Football à 9 .....	11.20 €

*Pas de frais d'engagement dans les compétitions suivantes : U15 F à 7 - Seniors F à 7 – Futsal Jeunes (à l'exception du Championnat U18 Futsal)*

**C - AUTORISATION**

- Non homologation d'un tournoi .....	39.00 €
---------------------------------------	---------

**D – AMENDES - DIVERS :**

- Feuille de match (retard, irrégulière, etc.)	
> Compétitions Régionales .....	9.50 €
> Compétitions Nationales .....	35.00 €
- Feuille de Match Informatisée (2 <sup>ème</sup> non-utilisation) .....	100.00 €
- Non-envoi feuille de match après deux réclamations .....	51.50 €
- Etablissement feuille de match de complaisance .....	300.00 €
- Fraude (montant minimum) .....	300.00 €
- Inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu .....	45.00 €
- Inscription sur la feuille de match d'un joueur, dirigeant ou éducateur non licencié ...	100.00 €
- Absence à l'Assemblée Générale de la L.P.I.F.F. ....(par voix)	10.00 €
- Refus de régler un officiel désigné .....	50.00 €
- Réserve ou réclamation, demande d'évocation fondée, club fautif .....	43.50 €
- Réserve ou réclamation, demande d'évocation fondée, club obtenant gain de cause, remboursement de .	43.50 €
- Annulation de l'engagement après parution des calendriers .....	102.00 €
- Infraction au statut des éducateurs (article 11.3.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.)	
> Seniors R1 (annexe 2 du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football) :	
Par éducateur manquant et pour chaque match disputé en situation irrégulière .....	170.00 €
> Seniors R2 (annexe 2 du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football) :	
Par éducateur manquant et pour chaque match disputé en situation irrégulière.....	85.00 €
> Autres Championnats soumis à obligation	
Par éducateur manquant et pour chaque match disputé en situation irrégulière.....	30.00 €
- Délivrance d'un duplicata de diplôme d'éducateur .....	30.00 €
- Ecusson arbitre de Ligue .....	10.00 €

**E - FORFAITS :****1. - Championnat :**

**Seniors du Dimanche après-midi (toutes divisions régionales), D1, D2, D3,  
Football d'Entreprise et Critérium du Samedi après-midi R1 Elite et R1,  
Féminines Seniors, CDM et Anciens.**

1 <sup>er</sup> forfait .....	31.00 €
2 <sup>ème</sup> forfait .....	37.50 €
3 <sup>ème</sup> forfait induisant le forfait général .....	41.50 €
Forfait général (avisé par courrier du club) .....	72.00 €

**Seniors du Dimanche après-midi D4, D5 et D6  
Football d'Entreprise et Critérium du Samedi après-midi R2  
Football d'Entreprise du Samedi Matin  
Championnats Futsal (U18, Seniors F & M)**

1 <sup>er</sup> forfait .....	24.00 €
2 <sup>ème</sup> forfait .....	27.50 €
3 <sup>ème</sup> forfait induisant le forfait général .....	33.50 €
Forfait général (avisé par courrier du club) .....	57.00 €

**Jeunes masculins et féminins**

1 <sup>er</sup> forfait .....	24.00 €
2 <sup>ème</sup> forfait .....	27.50 €
3 <sup>ème</sup> forfait induisant le forfait général .....	33.50 €
Forfait général (avisé par courrier du club) .....	57.00 €

\* Le barème de l'amende est triplé lors des 3 dernières rencontres de Championnat.

## 2. - Coupes :

### > Coupes de Paris IDF (hors Paris IDF Seniors) :

#### Phase préliminaire

Forfait ..... 23.00 €

#### Phase finale

Seizième de finale ..... 30.00 €

Huitième de finale ..... 46.00 €

Quart de finale ..... 76.00 €

Demi-finale ..... 152.00 €

Finale ..... 400.00 €

### > Coupe de Paris IDF Seniors :

#### Phase préliminaire

Forfait ..... 155.00 €

#### Phase finale

Seizième de finale ..... 160.00 €

Huitième de finale ..... 200.00 €

Quart de finale ..... 300.00 €

Demi-finale ..... 400.00 €

Finale ..... 600.00 €

### > Compétitions Nationales (hors Coupe de France) :

Forfait (phase éliminatoire) ..... 35.00 €

## F - FRAIS DE DOSSIERS :

- Réserves et réclamations, demande d'évocation (Compétitions Nationales) ..... 100.00 €

- Réserves et réclamations, demande d'évocation (District et Ligue) ..... 43.50 €

- Appels Ligue et Districts (Comité d'Appel - hors discipline) ..... 64.00 €

- Appels FFF (hors discipline) ..... 150.00 €

## G – FRAIS DE PROCEDURE

- Appels Ligue et Districts (Commission d'Appel - discipline) ..... 125.00 €

## H - OUVERTURE DE DOSSIER DISCIPLINAIRE :

- par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre ..... 30.00 €

- par avertissement ..... 8.00 €

## I - AMENDES SUITE A DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

### - Clubs :

- 1 match de suspension de terrain avec sursis ..... 17.00 €

- 2 matches de suspension de terrain avec sursis ..... 34.00 €

- de 1 match ferme à 2 matches fermes de suspension de terrain inclus ..... 100.00 €

- de 3 matches fermes à 5 matches fermes de suspension de terrain inclus ..... 200.00 €

- 6 mois fermes de suspension de terrain ..... 400.00 €

**J - INDEMNITES :****Barème de remboursement des indemnités de match et des frais de déplacement des Arbitres, Arbitres-Assistants et Arbitres de Club désignés officiellement, opérant pour le compte de la Ligue de Paris - Ile de France de Football**

- Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50 km et au delà .....	48.50 €
Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 <sup>ème</sup> , de .....	0.95 €
- A ces frais de déplacement, s'ajoute pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité de match et de préparation.....	
	31.50 €
* Pour les matches de U16 et U17 .....	26.50 €
* Pour les matches de U14 et U15 .....	21.50 €
* Pour les matches de Régional 1 du Championnat Seniors Libres .....	41.50 €
* Pour les matches de Futsal .....	16.50 €

**Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués opérant pour le compte de la Ligue de Paris - Ile de France de Football.**

- Délégués opérant sur les matches sensibles .....	59.00 €
- Délégués opérant sur les matches du Championnat National 3 .....	55.00 €
- Délégués opérant sur les matches de compétitions régionales.....	49.00 €

**Barème de remboursement des frais de déplacement des observateurs en arbitrage opérant pour le compte de la Ligue de Paris - Ile de France de Football.**

- N°1. Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50 km .....	48.50 €
- N°2. Officiel se déplaçant au delà de 50 km .....	54.50 €

**Barème de remboursement des frais de déplacement des membres de la C.R.T.I.S. procédant aux contrôles d'éclairage des terrains aux fins d'homologation .....**

95.00 €

**Barème de remboursement des frais de déplacement des membres de la C.R.I.T.S. procédant aux contrôles d'éclairage des gymnases aux fins d'homologation .....**

70.00 €

**K - STATUT DE L'ARBITRAGE :**➤ **Sanctions financières (article 46 du Statut de l'Arbitrage) :****- Championnats Futsal (R1), de Football d'Entreprise et Critérium et Féminins Régionaux, autres Divisions de District, clubs qui n'engagent que des équipes de jeunes, de Seniors C.D.M., de Vétérans.**

Sanction financière pour les clubs en 1 <sup>ère</sup> année d'infraction .....	30.00 €
---	---------

(par arbitre manquant)

Pour les autres Championnats, se référer à l'article 46 du Statut de l'Arbitrage (annexe aux Règlements Généraux de la F.F.F.).

➤ **Droit de mutation (article 35.5 du Statut de l'Arbitrage) :**

Le droit de mutation tel que fixé à l'article 35.5 du Statut de l'Arbitrage et les modalités de redistribution sont définis comme suit :

. Droit de mutation = montant correspondant au coût pédagogique d'une Formation Initiale à l'Arbitrage

. Ce droit n'est dû que si le club quitté est le club formateur de l'arbitre.

. Montant redistribué au club formateur = montant correspondant au coût pédagogique d'une Formation Initiale à l'Arbitrage

. Modalités de redistribution :

- Sur demande du club formateur
- Forme de la redistribution : bon de formation valable pour la saison qui suit le départ de l'arbitre formé

**L - LICENCES :**

**Tarifs :**

dont part assurance (Responsabilité Civile, Individuelle Accident et *Protection juridique « Intégrité des licenciés »*) : 2,11 € (dont 0,82 € au titre de l'Individuelle Accident et 0,05 € au titre de la Protection Juridique « Intégrité des licenciés »)

		Tarifs Licences saison 2024-2025
		SOUS-CATEGORIES
LIBRE MASCULIN	Vétérans	43,15
	Seniors	32,95
	Seniors (U20)	32,95
	U19	24,80
	U18	24,80
	U17	24,80
	U16	20,75
	U15	20,75
	U14	19,20
	U13	19,20
	U12	15,15
	U11	15,15
	U10	12,10
	U9	12,10
	U8	9,55
FOOT ENTREPRISE	U7	9,55
	U6	9,55
	Vétérans	43,15
	Seniors	32,95
	Seniors (U20)	32,95
FUZZAL MASCULIN	U19	24,80
	U18	24,80
	U17	24,80
	U16	20,75
	U15	20,75
	U14	19,20
	Vétérans	25,85
	Seniors	25,85

	U13	19,20
	U12	15,15
	U11	15,15
	U10	12,10
	U9	12,10
	U8	9,55
	U7	9,55
	U6	9,55
LOISIR MASCULIN	Vétérans	24,80
	Seniors	24,80
	Seniors (U20)	24,80
	U19	24,80
	U18	24,80
	U17	24,80
	U16	20,75
	U15	20,75
	U14	19,20
U13	19,20	
LIBRE FEMININ	Seniors F	30,90
	Seniors (U20 F)	30,90
	U19 F	30,90
	U18 F	30,90
	U17 F	18,20
	U16 F	18,20
	U15 F	18,20
	U14 F	17,15
	U13 F	17,15
	U12 F	11,05
	U11 F	11,05
	U10 F	11,05
	U9 F	11,05
	U8 F	8,55
U7F	8,55	
U6F	8,55	
FUTSAL FEMININ	Seniors F	24,80
	Seniors (U20 F)	24,80
	U19 F	24,80
	U18 F	24,80
	U17 F	18,20
	U16 F	18,20
	U15 F	18,20
	U14 F	17,15
	U13 F	17,15
	U12 F	11,05
	U11 F	11,05
	U10 F	11,05
	U9 F	11,05
	U8 F	8,55
U7 F	8,55	
U6 F	8,55	

<b>LOISIR FEMININ</b>	Seniors F	24,80
	Seniors (U20 F)	24,80
	U19 F	24,80
	U18 F	24,80
	U17 F	18,20
	U16 F	18,20
	U15 F	18,20
	U14 F	17,15
	U13 F	17,15
<b>ENCADRANTS</b>	Technique Régionale	34,00
	Dirigeant / Dirigeante	11,90
	Volontaire	6,11
	Educateur Fédéral	12,10
	Animateur Fédéral	12,10

<b>NOUVELLES LICENCES</b>		
<b>FUTNET</b>	Vétérans	25,85
	Seniors	25,85
	Seniors (U20)	25,85
	U19	24,80
	U18	24,80
	U17	24,80
	U16	20,75
	U15	20,75
	U14	19,20
	Foot Santé	21,30
<b>Encadrant</b>	Stagiaire éducateur	12,10

**Frais divers :**

Opposition à changement de club ..... 25.00 €

Droit de changement de club associé à la délivrance de la licence « M »  
(article 90 des Règlements Généraux de la F.F.F.)

. De U18 à Seniors ..... 91.60 €

. De U12 à U17 ..... 34.60 €